

# CHRONIQUE DU MALAISE :

## Idéologies

Le discours de la psychanalyse serait-il exempt de toute idéologie ? Devrait-il l'être ? Rien de plus incertain si l'on entend par idéologie l'ensemble des idées que chacun se fait d'un système de liens – économiques, sociaux et finalement toujours politiques – afin de les conserver, de les transformer, de les restaurer ou bien de les subvertir.

En fait, c'est Lacan lui-même qui avait mis en lumière, dans les années soixante, « l'idéologie œdipienne » <sup>[1]</sup> que les psychanalystes de son temps avaient transmise, sciemment ou pas, à l'imaginaire social en confondant la structure œdipienne avec la famille nucléaire. Ce n'était pas un fait évident pour les analystes de ce moment, et peut-être ne l'est-ce pas encore aujourd'hui. Par exemple, le projet de recherche entamé par Jacques-Alain Miller sous l'épigraphe de « psychoses ordinaires » – qui n'est pas une nouvelle classification gnoséologique –, pourrait se comprendre comme un essai de dépasser certaines conséquences de cette idéologie dans l'expérience.

L'attribution d'une idéologie à l'analyste est donc à l'ordre du jour et il n'est pas sûr qu'il puisse s'en débarrasser dans le silence d'une neutralité bienveillante.

Il faudrait dès lors approfondir la question : quelle est la place de l'idéologie dans le discours de la psychanalyse ? Rien qu'en parcourant l'« Index raisonné des concepts majeurs » des *Écrits* de Lacan, on trouve à la page 902 une section entière consacrée à la « Théorie de l'idéologie ». On

y voit le fil qui traverse le premier enseignement de Lacan, qui part de l'idéologie de la liberté dans la théorie du moi autonome, qui se poursuit avec l'humanisme et la défense des droits de l'homme, l'anthropomorphisme, les idéaux de maturation des instincts, et qui arrive à l'idéologie de l'évolutionnisme et du scientisme contemporain. Un autre fil suit les conséquences de l'idéologie américaine, avec des idéaux de bonheur et des valeurs individuelles de la personne autonome qui ont également été promues par une fraction de psychanalystes. Cette idéologie fait partie aujourd'hui des préjugés non reconnus du moi dont le psychanalyste devrait être toujours averti.

Cependant, il serait trop réductionniste de s'en tenir seulement à une critique de l'idéologie d'autonomie du moi avec ses identifications imaginaires. La question devient plus épineuse si l'on suit une autre référence de Lacan dans son texte de 1972, « L'étourdit », lorsqu'il définit le point de départ de son enseignement : « C'est pourquoi je pars d'un fil, idéologique je n'ai pas le choix, celui dont se tisse l'expérience instituée par Freud. Au nom de quoi, si ce fil provient de la trame la mieux mise à l'épreuve de faire tenir ensemble les idéologies d'un temps qui est le mien, le rejetterais-je ? Au nom de la jouissance ? Mais justement, c'est le propre de mon fil de s'en tirer : c'est même le principe du discours psychanalytique, tel que, lui-même, il s'articule. » <sup>[2]</sup>

On part donc d'un fil qui est toujours idéologique, sans choix possible. Il ne pourrait être rejeté qu'à partir d'une position de jouissance qui se voudrait extraterritoriale, position dont le psychanalyste doit, justement, « s'en tirer ». En ce point, la position du discours du psychanalyste est nécessairement séparée des positions de jouissance prises par les autres discours. Cependant, elle ne serait pas moins une position idéologique.

## Miquel Bassols

---

<sup>[1]</sup> Lacan, J., « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 256.

<sup>[2]</sup> Lacan, J., « L'étourdit », *Autres écrits, op. cit.*, p. 476-477.